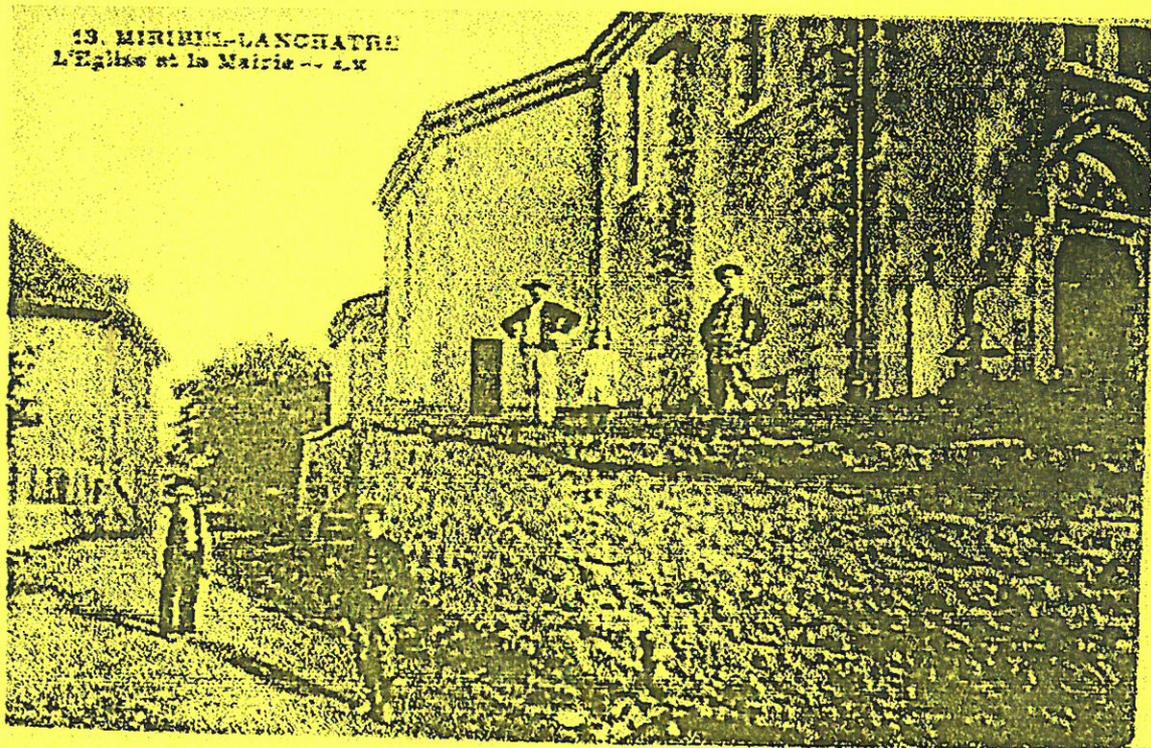


Mois de Décembre 2002

N°43

INFOS MUNICIPALES

Imprimé par nos soins



A l'occasion de la nouvelle année, l'équipe municipale vous présentera ses vœux le
SAMEDI 4 JANVIER 2003 à 18H
à la salle polyvalente.

ÉDITORIAL

Comme il est de tradition, au nom de l'équipe municipale et en mon nom, je voudrais vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Le bien le plus important est d'abord la santé, et c'est ce vœu de santé pour tous que je formule.

Une année difficile pour notre communauté villageoise se termine. Un choix d'aménagement a été fait par l'équipe municipale et une majorité d'habitants.

Cet aménagement, ce groupe scolaire, contesté par des riverains, ne détruira en rien notre site du « jardin de la cure ».

L'espace public sera agrandi de 1500 m² après l'acquisition de deux parcelles, et ce lieu restera un lieu de rencontres intergénérationnelles.

Nous avons en tant qu'habitants de Miribel la chance d'avoir un merveilleux espace de liberté : des crêtes de la Ferrière au pont d'Essargarrin, de la Pierre Dieu au pont Mandrant . C'est cet espace qu'il faut protéger en évitant le mitage (constructions disséminées sur le territoire), en préservant l'espace agricole, en densifiant le bâti (charges moins importantes pour la collectivité : déneigement, ramassage des ordures ménagères, entretien de voirie).

Alors que toutes les collectivités et les aménageurs travaillent dans ce sens, aurait-il fallu alors que nous venons de réaliser le village d'activités (référence départementale et régionale en terme d'aménagement) prendre une autre décision ?

Nous avons choisi de dynamiser le centre bourg complètement désert pendant le temps scolaire .

C'est un choix de bon sens.

Les travaux de construction de ce groupe scolaire pourraient débuter en mars (voir plan en annexe).

Les travaux de l'église ont débuté en décembre, l'aménagement de l'entrée du village devrait aussi être engagé. Ainsi, notre village s'embellit grâce aux efforts des habitants et de notre collectivité.

Les nombreux visiteurs qui viennent de tous les coins de France mais aussi du TIBET ou d'AFRIQUE pour visiter le « Pré Tarachou » nous disent que nous avons de la chance d'habiter ce merveilleux village. Un étudiant (avec son accent Malien tout à fait typique) en visite au mois de Novembre a même trouvé un nouveau nom à notre village MIRIBEL la Belle .

Pour terminer, je vous convie à la présentation des vœux de l'équipe Municipale qui aura lieu le samedi 4 janvier 2003 à 18Heures à la salle polyvalente.

Le Maire, Luc PUISSAT



**COMPTE-RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU
VENDREDI 12 JUILLET 2002**

Etaient présents : Luc PUISSAT – Martine GOUTTENOIRE - Michel GAUTHIER – Yves EYRAUD – Jacqueline PUISSAT – Alain BONINO – Jacqueline TANTET – Hubert NAVARRO –

Etaient absents/excusés : Barbara CHENAVIER (pouvoir Hubert NAVARRO) – Isabelle VALLIER (Pouvoir Yves EYRAUD) Maurice NIER (Absent) -

ORDRE DU JOUR

1 – DELIBERATIONS

- A) Nouvelle réglementation sur l'utilisation du « Jardin de la Cure » suite aux réclamations d'un riverain. Transfert des cages de football au « Pré TARACHOU »
- B) Lancement de l'étude pour l'implantation du groupe scolaire sur le terrain du « Bout du Monde » si accord du propriétaire.
- C) Subvention exceptionnelle pour activités périscolaires.
- D) Vote du budget « Caisse des écoles »
- E) Montant du droit de licence en Euros – débit de boissons -

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de délibérer sur le vote du rapport sur les ordures ménagères – année 2001 – présenté par M. Michel GAUTHIER, vice -président de la Communauté des communes de MONESTIER de CLERMONT.

DELIBERATIONS

- A) Nouvelle réglementation sur l'utilisation du « Jardin de la Cure » suite aux réclamations d'un riverain. Transfert des cages de football au « Pré TARACHOU »

Suite à la réunion du 6 juillet 2002 avec Mme Nicole ARNAUD, Messieurs Herbert JUST et Bernard COLLOMB, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, la demande de M. COLLOMB concernant l'installation par la commune d'une haie d'épicéas, d'un filet ou de bacs acier pour sauvegarder le toit de son hangar. Si la commune accepte sa demande il donnera son accord pour faire procéder aux relevés topographiques sur son terrain du « Bout du monde »

Le Conseil Municipal refuse cette proposition. Il est opposé à l'établissement d'une nouvelle réglementation concernant l'utilisation du « Jardin de la Cure » et refuse le transfert des cages de football au « Pré TARACHOU »

L'autorisation de M. COLLOMB pour procéder aux relevés topographiques sur son terrain du « Bout du Monde » et permettant une étude concernant l'implantation du groupe scolaire ne peut être subordonnée à sa demande de protection du toit de son hangar situé à côté du « Jardin de la Cure »

Ce sont deux problèmes complètement dissociés.

Le Conseil Municipal propose qu'un courrier soit fait à M. COLLOMB lui notifiant son refus de faire installer un filet de protection ou autres, lui proposant, dans l'hypothèse où il donnera son accord pour procéder aux relevés topographiques sur son terrain du « bout du monde » d'acquiescer ces terrains, s'il s'engage à les vendre et si les résultats du référendum concernant l'implantation du groupe scolaire sur ces terrains sont positifs.

Une troisième solution concernant l'implantation du groupe scolaire est envisagée et concerne l'acquisition d'un terrain à CASSOULET. Un courrier sera fait aux propriétaires.

B) Lancement de l'étude pour l'implantation du groupe scolaire sur le terrain du « bout du Monde, si accord du propriétaire

Si la commune reçoit un accord écrit, clair et sans préalable concernant ces terrains, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à engager une étude et une procédure de référendum, tout en précisant qu'un référendum ne doit comporter qu'une seule question qui appelle une réponse par oui ou par non.

C) Subvention exceptionnelle « Mini séjour Danse et musique » Ecole primaire de MIRIBEL-LANCHÂTRE

Melle Béatrice TREMOLET, Directrice de l'Ecole Primaire de la commune de MIRIBEL-LANCHÂTRE demande au Conseil Municipal une subvention exceptionnelle pour l'année 2002, d'un montant de 472,59 Euros (3 100 Frs) pour participer au financement de trois demi-journées « danse et musique » ainsi qu'à la production d'un spectacle.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

C) Vote du budget de la « Caisse des écoles »

M. le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la délibération en date du 26 mars 2002, concernant le non-fonctionnement de la caisse des écoles, il convient, pour rendre effective cette décision, d'établir un budget et demande au Conseil de voter ce budget. (copie jointe)

10 voix pour

ACCEPTE A L'UNANIMITE

E) Droit de licence « tarifs en Euros »

Pour l'année 2002, le montant du droit de licence concernant les débits de boissons sera fixé à 8 Euros (52,48 Frs).

ACCEPTE A L'UNANIMITE

D) Vote du rapport de synthèse Année 2001 concernant les ordures ménagères

M. Michel GAUTHIER expose au conseil municipal le rapport de synthèse année 2001, concernant les ordures ménagères (copie jointe) et lui demande de le voter.

10 voix pour.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaine réunion du Conseil Municipal

LUNDI 02 SEPTEMBRE 2002 à 20 Heures

III - VOTE DU BUDGET	III
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre Pour la section de fonctionnement.
- au niveau (1) du chapitre Pour la section d'investissement;
- avec les opérations listées en page

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur n'a pu procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opération, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

III - Le présent budget a été voté - sans (- avec) reprise du résultat (2)

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article" (2) rayer la mention inutile

OPERATION DE L'EXERCICE

Chapitres		Proposition du Maire	Vote du Conseil Municipal
DEPENSES DE L'EXERCICE		1,00	I 1,00
011	charges à caractère général		
012	charges de personnel		
65	autres charges de gestion courante		
014	versements et restitutions sur impôts et taxes		
66	charges financières		
67	charges exceptionnelles	1,00	1,00
022	dépenses imprévues		
68	dotations aux amortissements et aux provisions		
023	virement à la section d'investissement		
RECETTES DE L'EXERCICE		0,00	II 0,00
70	vente de produits fabriqués, prestations de service		
73	impôts et taxes		
74	dotations, subventions et participations		
75	autres produits de gestion courante		
013	atténuation de charge		
76	produits financiers		
77	produits exceptionnels		
79	transferts de charges		
72	travaux en régie		
78	reprises sur amortissements et provisions		

	Opérations de l'exercice (col 1)	Résultat reporté (col 2)	Restes à réaliser N-1 (col 3)	CUMUL SECTION = col 1+2+3
Dépenses	I 1,00	D002 0,00	0,00	1,00
Recettes	II 0,00	R002 1,00	0,00	1,00

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercic
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés

11
8
10

VOTES

Pour	10.
Contre	0
abstentions	0

Date de convocation :08/07/2002

Présenté par M. Le Maire, Luc PUISSAT,
 A , le 12/07/2002

M. Le Maire, Luc PUISSAT,

Délibéré par le conseil municipal de MIRIBEL-LANCHÂTRE
 A MIRIBEL-LANCHÂTRE , le 12/07/2002
 Les membres du conseil municipal réuni,

Certifié exécutoire par M. Le Maire, Luc PUISSAT compte tenu de la réception en préfecture, le 22/07/2002
 et de la publication, le 22/07/2002

A MIRIBEL-LANCHÂTRE , le 22/07/2002

SYNTHESE DU RAPPORT SUR LES ORDURES MENAGERES 2001

	Tonnage 2000	Tonnage 2001	observations
O M	1379.4T	1364 T	Baisse intéressante en rapport à l'augmentation de la population et à la collecte sélective.
VERRE	185.85 T	182.58 T	En 2001 la collecte a été faite spécifiquement sur le canton d'ou un réajustement du tonnage.
PAPIER	81.51 T	78.4 T	Une part du carton va dans la collecte multimatériaux.
MULTI MATERIAUX	4T sur les 4 derniers mois	25.38 T	L'objectif défini par Eco Emballages est atteint.
Déchetterie	591.1 T	728.53 T	Augmentation de 13.4% de la fréquentation et de 22.4 % du tonnage global Déchets verts + 110% Huiles moteurs +45% Toxiques + 80%
TOTAL	2245.86 T	2378.89 T.	
O M			Population pondérée 5200 habitants . Population principale 4000 habitants
VERRE			262 kg/an/hab 341 kg/an/hab
PAPIER			35 kg/an/hab 45.6 kg/an/hab
MULTI MAT			15 kg/an/hab 19.6 kg/an/hab
Déchetterie			4.8 kg/an/hab 6.34 kg/an/hab
TOTAL			140 kg/an/hab 182 kg/an/hab 456.8 kg/an/hab 594 kg/an/hab
			Les tonnages des collectes sélectives sont principalement produites par les résidents principaux.

SYNTHESE DU RAPPORT SUR LES ORDURES MENAGERES 2001

	Coûts 2000	Coûts 2001	Coûts à la tonne	observations
OM	Collecte 102391 E Incinération 149284 E	Collecte 95765 E Incinération 130229 E	166 euros/tonne	Collecte moins 6.47% Incinération moins 12.76 % Tonne incinérée en 2000 106.7 euros Tonne incinérée en 2001 88.87 euros
Verre	0	Collecte 10184 E Rachat 4175	33 euros/tonne	
Papier	Collecte 14126 E Rachat 1242 E	Collecte 14044 E Rachat 1195 E	164 euros/tonne	Reprise du papier au plus bas
MULTIMAT	Recettes 636 E	Collecte 13369 E TRI 5314 E Recettes 4878 E	564 euros/tonne	Collecte et tri chers mais nous permettent d'économiser 15% de TVA sur tout le budget OM Economie globale importante.
Déchetterie				Marché de collecte et traitement passé en sept 2001 Coûts plus élevés pour le bois et les D.I.B et moins élevés pour le reste, ce qui donne une stabilisation.
Redevance	109.76 euros	109.76 euros		Pas d'augmentation en 2001 Excédent de 29422 euros sur le budget 2001

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 SEPTEMBRE 2002**

Etaient présents : MM. PUISSAT Luc - EYRAUD Yves - GAUTHIER Michel - PUISSAT Jacqueline - GOUTTENOIRE Martine - VALLIER Isabelle – CHENAVIER Barbara – NAVARRO Hubert -

Etaient Absents/Excusés : NIER Maurice (Pouvoir Luc PUISSAT) – BONINO Alain (Pouvoir Michel GAUTHIER) – TANTET Jacqueline (Pouvoir Martine GOUTTENOIRE)

ORDRE DU JOUR

1 – DELIBERATIONS

- 1° Nouvelle tarification du prix des repas de la cantine scolaire
- 2° Nouvelle tarification du prix de la garderie
- 3° Programme 2001 – Travaux de drainage au « Pré TARACHOU » - Dévolution des travaux.
- 4° Décision modificative en Euros sur le budget du C.C.A.S. (Budget Primitif 2002)

2 – DIVERS

- 1° Point sur les travaux : Aménagement de l'entrée du village et du parking
- 2° Réponse de M. COLLOMB à la demande de la commune pour l'acquisition du terrain du « Bout du Monde » pour la construction du groupe scolaire.
- 3° Groupe scolaire : Poursuite de l'étude de son implantation au « Jardin de la Cure »
- 4° Courrier de M. Francis GUILLEMET concernant le déplacement du panneau d'affichage de Cassoulet situé en limite de son terrain.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de délibérer sur trois délibérations supplémentaires :

- 1° Autorisation accordée à la Communauté des Communes lui permettant d'assurer la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle polyvalente de CHÂTEAU-BERNARD. Cette salle servira de « relais parc » (Parc du VERCORS).

2° Augmentation du loyer de l'appartement de l'école.

3° Augmentation du prix de vente du terrain du « Pré TARACHOU » situé sur la zone d'activité.

DELIBERATIONS

A) Nouvelle tarification du prix des repas de la cantine scolaire

La société VERCORS RESTAURATION applique une augmentation de 1,80 % pour l'année 2002/2003.

La Préfecture par arrêté du 22 juillet 2002 paru au Journal Officiel du 30 juillet 2002 précise que le taux moyen d'augmentation des tarifs des cantines scolaires applicable aux élèves de l'enseignement public est fixé à 2,3% pour l'année 2002/2003.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 2%.

Le prix des repas sera fixé à :

- 3,73 € - Coefficient inférieur à 3791 -
- 4,20 € - Coefficient de 3791 à 5250 -
- 4,66 € - Coefficient supérieur à 5250 -

ACCEPTE A L'UNANIMITE

B) Nouvelle tarification du prix de la garderie

Monsieur le Maire propose une augmentation du prix de la garderie, de 2,5% pour l'année 2002 /2003 soit 0,78 € la demi-heure.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

C) Programme 2001 de travaux de drainage au « Pré TARACHOU »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de drainage au « Pré TARACHOU » concerne un marché public sans formalités préalables d'un montant de 22 000 €. **Ces travaux sont financés à 80%** et concernent le "busage" et la récupération des eaux pluviales. La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée à l'OFFICE NATIONAL DES FORETS - service départemental de l'Isère R.T.M. – Restauration des Terrains en Montagne –

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner tous pouvoirs pour lancer la consultation et signer les pièces de ce marché.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

D) Décision Modificative en EUROS sur le Budget Primitif du C.C.A.S – Année 2002 –

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre une décision modificative sur le budget primitif du C.C.A.S – Année 2002 – pour équilibrer ce dernier :

- Sur le compte 002 : 440,49 € en recettes, section fonctionnement
- Sur le compte 60623 : 440,49 € en dépenses, section fonctionnement.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

E) Augmentation du loyer de l'appartement de l'école primaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le loyer de l'appartement de l'école primaire. Le loyer est fixé à 305 € par mois plus 1/12^{ème} de la redevance des ordures ménagères.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

F) Augmentation du prix du M² du terrain du « Pré TARACHOU »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le prix du M² du terrain situé au « Pré TARACHOU » en zone d'activités à 15 € le M².

ACCEPTE A L'UNANIMITE

G) Autorisation accordée à la Communauté des Communes lui permettant d'assurer la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle polyvalente de CHÂTEAU-BERNARD. Cette salle servira de « relais parc » (Parc du VERCORS)

La commune de CHATEAU-BERNARD possède une salle polyvalente qui permettra d'accueillir un relais parc (PARC du VERCORS) avec pour thématique une exposition sur « les énergies renouvelables ».

La communauté des communes de MONESTIER de CLERMONT soutient ce projet.

La commune de CHÂTEAU-BERNARD a donc cédé ce bâtiment à l'Euro symbolique à la Communauté des Communes de MONESTIER de CLERMONT pour permettre à cette dernière d'assurer la maîtrise d'ouvrage (réalisation et financement) de ce projet.

Une délibération de chaque commune constituant la communauté des communes est nécessaire pour autoriser cette dernière à augmenter son patrimoine.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser la communauté des communes de MONESTIER DE CLERMONT à augmenter son patrimoine et accepter la cession de la salle polyvalente de CHÂTEAU-BERNARD à l'Euro symbolique.

ACCEPTE A L'UNANIMITE

DIVERS

1° Point sur les travaux

- **Aménagement de l'entrée du village avec création d'un parking :**

Ce projet d'aménagement d'un montant de **30 000 €** est subventionné à hauteur de 70 % par le Conseil Général, le Ministère de l'Intérieur et l'Europe « Objectif 2 »

- **Aménagement d'un parking au Pré TARACHOU :**

Pour faciliter l'accès au Pré TARACHOU par la voie communale des Adrets, un parking provisoire peut être aménagé sur le terrain de M. BLANC-GONNET qui le prêterait à la commune le temps que le groupe scolaire se fasse. La commission des travaux doit se réunir pour décider de cet aménagement.

2° Point sur le groupe scolaire

- Réponse de M. COLLOMB pour l'acquisition de son terrain du « Bout du Monde »

M. COLLOMB ne s'engage pas quant à l'éventuelle acquisition par la commune de son terrain situé au « Bout du Monde » et ne donne aucune autorisation pour effectuer une étude sur celui-ci.

L'ATELIER F4, maître d'œuvre du projet du groupe scolaire, continue de travailler sur l'implantation au jardin de la cure.

3° Courrier de M. Francis GUILLEMET

M. Francis GUILLEMET demande à la commune de déplacer le panneau d'affichage situé sur son terrain à l'entrée de CASSOULET. Le nécessaire sera fait après avoir pris contact avec la D.D.E. et un géomètre.

L'assemblée générale du Village prévue pour le 13 septembre 2002 est ajournée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**PROCHAINE REUNION
du
CONSEIL MUNICIPAL**

LE LUNDI 14 OCTOBRE 2002 à 20 heures

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2002

Étaient présents : MM. PUISSAT L. - EYRAUD Y. - GAUTHIER M. - PUISSAT J. - GOUTTENOIRE M. - VALLIER I. - BONINO A. - TANTET J. – CHENAVIER Barbara – NAVARRO H. - NIER M. –

Étaient absents/excusés : NAVARRO Hubert absent jusqu'à 20 h 44 (Pouvoir à Y. EYRAUD)

Secrétaire de séance : Isabelle VALLIER

ORDRE du JOUR

DELIBERATIONS

- 1 – D.U.P. (déclaration d'utilité publique) des terrains de M. Bernard COLLOMB, parcelles n° A 137 et 129 pour agrandissement de l'espace public et construction du groupe scolaire.
- 2 – Nouveau plan de financement concernant l'acquisition foncière des terrains pour l'agrandissement de l'espace public et la construction du groupe scolaire.
- 3 – Demande de subvention dans le cadre du contrat global de développement pour l'acquisition foncière.
- 4 – Demande de subvention pour le fonctionnement de la bibliothèque (année 2003)
- 5 – Demande de subvention pour financer le poste de bibliothécaire.
- 6 – Choix de l'entreprise G.T.I. pour les études fluides, acoustiques et thermiques du futur groupe scolaire et du bureau d'études B.E.T.R.E.C. (études de structures)
- 7 – Réalisation d'une étude pour la chaufferie bois, centrale.
- 8 – Emprunt à long terme à annuités réduites pour les travaux de l'école.
- 9 - Ligne de trésorerie à court terme « RELAIS T.V.A./SUBVENTION »
- 10 – Versement d'une indemnité de 305 euros allouée à M. Bernard BLANC-GONNET pour le prêt du terrain concernant le parking provisoire du « Pré TARACHOU ».

DIVERS

- 1 – Compte-rendu de la rencontre avec M. Bernard COLLOMB
- 2 – Fonctionnement du pôle touristique balcon-est.
- 3 – Travaux de l'église après versement des participations.

DELIBERATIONS

1 – D.U.P. déclaration d'utilité publique

M. le Maire expose au conseil municipal qu'une déclaration d'utilité publique D.U.P. est nécessaire pour construire une partie du groupe scolaire sur les parcelles A 137 et 129 appartenant à M. Bernard COLLOMB, jouxtant les parcelles A 70 et 189 A du jardin de la cure ce qui permettrait également l'agrandissement de l'espace public. M. le Maire demande au conseil l'autorisation de lancer l'enquête publique de déclaration d'utilité publique.

10 voix pour

1 contre

2 – Nouveau plan de financement, acquisition foncière et construction du groupe scolaire

M. le Maire propose au conseil municipal un nouveau plan de financement concernant l'acquisition foncière et la construction du groupe scolaire. Ce projet sera financé à 80% par différentes subventions de l'ETAT (Ministère de l'intérieur Dotation globale d'équipement), du Département (conseil général)

11 voix pour

3 – Demande subvention dans le cadre du contrat global de développement pour acquisition foncière

M. le Maire expose au conseil municipal qu'une subvention dans le cadre du contrat global de développement peut être allouée à la commune pour l'acquisition foncière concernant les terrains de M. Bernard COLLOMB et lui demande l'autorisation d'entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir cette subvention.

11 voix pour

4 – Demande de subvention pour le fonctionnement de la bibliothèque – année 2003 –

M. le Maire propose au conseil municipal de prendre une délibération concernant une demande de subvention au conseil général, pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale pour l'année 2003.

11 voix pour

5 - Demande de subvention pour financer le poste de bibliothécaire – année 2003 –

M. le Maire explique au conseil municipal que le conseil général se propose de prendre en charge, pendant deux ans la moitié du salaire et des charges du personnel recruté pour la bibliothèque municipale. Une délibération doit être prise pour l'autoriser à demander cette subvention..

11 voix pour

6 – Choix des sociétés G.T.I. et BE.T.R.E.C.

M. le Maire expose au conseil municipal que l'ATELIER F4 choisi comme maître d'œuvre du groupe scolaire travaille en équipe avec les sociétés BETREC (économie et structure) et GTI (fluides, acoustique, thermique). Par délibération le conseil municipal doit préciser que ces deux sociétés ont été choisies également pour l'étude et la construction du groupe scolaire.

11 voix pour

7 – Étude chaufferie bois centrale

M. le Maire propose qu'une étude de faisabilité d'une chaufferie bois au centre du village permettant de chauffer le groupe scolaire, les bâtiments communaux et éventuellement quelques maisons individuelles soit lancée en même temps qu'une ré-étude de la chaufferie au « pré TARACHOU » pour optimiser le fonctionnement de celle-ci. Cette étude de faisabilité permettra de faire une comparaison de consommation fuel/bois et de savoir où peut être installée cette chaufferie bois centrale.

11 voix pour

8 – Emprunt

M. le Maire expose au Conseil municipal qu'il est nécessaire de souscrire un emprunt pour les travaux du groupe scolaire, de la chaufferie bois, de la voirie. C'est un prêt à long terme d'un montant de 152 500 Euros, à annuités réduites sur quinze ans, à échéances constantes, à taux proportionnel de 4,88%.

11 voix pour

9 – Ligne de trésorerie à court terme

M. Le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de souscrire une ligne de trésorerie à court terme qui constitue un relais SUBVENTION/ F.C.T.V.A.. Cette ligne de trésorerie permettra de faire l'avance pour payer les études de chaufferie bois, pour engager la construction du groupe scolaire. Ce prêt est souscrit pour une durée d'un an et remboursable au bout d'un an.

11 voix pour

10 - Indemnité de 305 Euros allouée à M. Bernard BLANC-GONNET

M. le Maire demande au conseil municipal qu'une indemnité de 305 Euros soit allouée à M. Bernard BLANC-GONNET qui a accepté de prêter à la commune, le terrain situé au « Pré TARACHOU », pour l'année scolaire 2002/2003, afin d'aménager un parking provisoire.

11 voix pour

DIVERS

1- Compte-rendu de l'entretien avec M. Bernard COLLOMB

Madame Jacqueline TANTET expose au conseil municipal l'entretien qu'elle a eu avec M. Bernard COLLOMB en présence de M. le Maire à propos de l'acquisition des parcelles A 137 et 129 lui appartenant.

La commune lui propose de refaire le toit de son hangar en l'intégrant au toit du groupe scolaire (un seul toit serait fait en copropriété) Ce qui pose problème à M. Bernard COLLOMB car il faudrait établir un règlement de copropriété.

M. Bernard COLLOMB demande de rencontrer les architectes et donnera une réponse.

En ce qui concerne l'acquisition de ses deux parcelles par la commune, M. Bernard COLLOMB refuse de les vendre. Il est prévenu de la D.U.P.

2- Pôle touristique du balcon est du Vercors

M. Alain BONINO, conseiller municipal demande qu'un élu veuille bien s'occuper du dossier du pôle touristique du balcon est du Vercors car il a en charge un nouveau dossier qui concerne la négociation du contrat de parc qui s'imposera au contrat de pays. Cette négociation concerne les douze communes de la communauté de Monestier-de-Clermont.

M. Maurice NIER accepte de remplacer M. Alain BONINO pour représenter la commune de MIRIBEL-LANCHÂTRE aux différentes réunions concernant le pôle touristique du balcon est du Vercors.

3 – Travaux de restauration de l'église

M. le Maire va envoyer l'ordre de mission pour les travaux de restauration de l'église. Une participation est versée par le diocèse et l'association des amis de l'église. M. le Maire rencontrera M. HUOT DE SAINT ALBIN à ce propos.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

M. Alain BONINO, conseiller municipal a fait une communication à l'attention des adjoints et conseillers municipaux dont le texte in extenso est joint au compte-rendu de séance.

Ce texte est consultable en Mairie.

**PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 16 DECEMBRE 2002
À 20 H**

LA MAIRIE VOUS INFORME

Bilan de financement de la station d'épuration

Energie Electrique

kWh/an	% 2000	kWh/j	kWh/kg DBO5 éliminé	% 2000
2419	190	7	0,9	180

Production de Boues

Production annuelle réelle			Production théorique actuelle Kg MS/an	Production réelle/ Production théorique
Volume (m ³)	Concentration (g/l)	Kg de MS		
42	60	2520	1971	100,0 %

Destination des Boues

	Agriculture	Incinération
Kg Mat.sèches	2520	1980
Pourcentage	100 %	100 %

Incinération : Exploitant : SDA
 Localisation : GRENOBLE AQUAPOLE

Matériel d'évacuation ou/et d'épandage

Type	Désignation	Volume
Camion de vidange	ASVID	4,0 m ³

Efficacité du Système d'assainissement - En moyenne journalière -

Pollution Emise		Pollution Eliminée		Pollution Rejetée		Taux de dépollution
E.H.	DBO5 (kg/j)	E.H.	DBO5 (kg/j)	E.H.	DBO5 (kg/j)	
180	10	144	8	36	2	80 %

Synthèse

Rendement moyen pondéré mesuré : 50 %
 Production annuelle de boue : Normale
 Entretien - Exploitation : Bon
 Destination des Boues : Incinération
 Eaux parasites : En quantité importante
 Etude diagnostic : Nécessité d'une étude

Cette installation n'obtient régulièrement que de faibles rendements en raison de la dilution de l'influent.

LA MAIRIE VOUS INFORME

Réseau eau potable

MIRIBEL LANCHATRE

Référence : 3823501/2001
 Maître d'Ouvrage : SIE VIF et LE GUA
 Milieu récepteur : RUISSEAU DE MIRIBEL

Réseaux

Collecteur(s)	% Unitaire	% Séparatif	Exploitant
MIRIBEL LANCHATRE	10	90	SIVIG (REGIE)

Communes raccordées

NOM	Population INSEE (hab)	Pop. Perm. Rac. (hab)
MIRIBEL LANCHATRE	254	180

	Domestiques	Industriels	Totaux
Assiette des redevances: (Agence de l'Eau)	28 habitants	0 habitants	28 habitants
Prime pour épuration 2000 :	487 F		
Aide au bon fonctionnement :	0 F		

La Station

Type : LIT BACTERIEN FORTE CHARGE
 Constructeur : SABLA
 Mise en service : 01/10/1992
 Exploitant : SIE VIF ET LE GUA
 Capacité : 350 eq-hab 70 m³/jour 19 kg DBO5/jour

Bilan de Fonctionnement

Mois	Energie consommée (KWh/j)	Pluviosité (mm/mois)	Volumes de boue évacuée (m3)	Concentration (g/l)	Production boues (Kg MS)
Janvier	19	9			
Février	4	14			
Mars	4	222			
Avril	4	146	42	60	2520
Mai	3	83			
Juin	5	103			
Juillet	3	77			
Août	3	76			
Septembre	4	166			
Octobre	18	87			
Novembre	5	31			
Décembre	7	37			
Total Annuel	2419	1051	42	60	2520

Résultats d'Analyses (mg/l)

Date de visite	DBO5			DCO			MEST			N.K.	P.T.
	Entrée	Sortie	Rendt	Entrée	Sortie	Rendt	Entrée	Sortie	Rendt	Sortie	Sortie
03/05/2001	25	10	60 %	61	42	31 %	44	18	59 %	8,50	1,97

LA MAIRIE VOUS INFORME

PAPIERS A CONSERVER

TOUTE SA VIE

- Dossiers médicaux importants (maladie qui dure longtemps même non grave).
- Carnet de vaccination
- Contrat de mariage
- Donation entre époux
- Livret de famille
- Jugement(s) de divorce
- Permis de conduire (photocopie certifiée conforme à la Gendarmerie peut être valable).
- Le livret militaire
- Les diplômes scolaires et universitaires
- Jugements des tribunaux

JUSQU' A SA RETRAITE

- Contrats de travail (arrêtés de nomination)
- Feuilles de paie
- Reçu de solde de tout compte
- Certificats de travail
- Les relevés des points de retraite

PENDANT 30 ANS

- Tous les documents de prêts entre particuliers (prouver le Remboursement, soldé le.....)
- Tous les devis, travaux et factures de la maison)

PENDANT 10 ANS

- Talons de chèques
- Relevés bancaires
- Tickets carte bleue
- Bordereaux de versement

PENDANT 5 ANS

- Factures d'électricité
- Jugement fixant le montant d'une pension alimentaire
- Dossier de règlement d'une assurance vie à notre profit
- Contrat d'assurance (durée du contrat)

PENDANT 4 ANS

- Tout ce qui est relatif à l'impôt sur le revenu (et correspondance échangée avec l'administration fiscale)
- Tous les justificatifs de gains du loto, loterie etc...

PENDANT 3 ANS

- Redevance télé

PENDANT 2 ANS

- Taxe foncière et d'habitation
- Décompte sécurité sociale
- Factures d'eau
- Reversement allocations familiales

PENDANT 1 AN

- Factures de téléphone

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Les ANCHÂTROUS

L'année 2002 va nous quitter. Vive 2003.

Cette année fut calme avec les quelques manifestations coutumières : le jeudi après-midi avec le café, les pâtisseries- maison et les jeux divers, malheureusement, le mauvais temps n'a pas facilité les parties de boules.

Après notre assemblée Générale du 11 mai 2002, nous avons organisé deux belotes parties avec Noyarey, un voyage à « La Fontaine du Vaucluse » et notre repas à l'Auberge des Chasseurs.

L'automne annonce maintenant le départ sur Grenoble de quelques adhérents.

En ce qui concerne la vente de nos calendriers, nous remercions tous les habitants pour leur amabilité et leur générosité. C'est souvent la seule occasion de contacter les nouveaux habitants et de faire connaître notre association.

En cette fin d'année, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne santé pour 2003.

Les ANCHÂTROUS

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS LANCHÂTRE ANIMATION

Avec Lanchâtre animation, il y en a pour tous les goûts !

Vous êtes férus de cinéma ?

Rejoignez-nous une fois par mois et improvisez-vous spectateur, projectionniste ou caissier !

Rendez-vous : **vendredi 13/12/02** pour le dictateur (Charly CHAPLIN)

: **vendredi 10/01/03** pour Harry POTTER n°2
à 20H30 à la salle polyvalente.

Vous appréciez les danses du Monde ?

C'est tous les mardis de 20H15 à 21H15 (salle polyvalente),
danses d'Israël, Grecques, Yéménites, d'Europe Centrale....

Un grand voyage où nous entraîne Arlette BOVIER-LAPIERRE.

Les fêtes approchent !

Nous attendons des invités de marque pour notre traditionnel spectacle de Noël préparé pour les enfants de Miribel à partir de 3 ans : Le conteur Abou FALL et peut-être le père Noël ? ? ? !!

Nous invitons tous ceux qui le souhaitent au goûter qui suivra.

Dimanche 8 décembre 2002 à 15 Heures à la salle polyvalente.

Vos enfants ont rejoint la troupe des danseurs ?

C'est tous les lundis pour les 7/11 ans à 16H30, et tous les
mercredi après-midi pour les 3/4 et 5/6 ans.

R.D.V pour le spectacle qu'ils ont tellement envie de nous montrer

Dimanche 15 décembre à 15Heures.

Le spectacle sera suivi d'un bon goûter.

Un grand merci à Daphné et Patricia qui animent bénévolement l'activité.

Vous êtes un passionné de musique classique ou de jazz ?

Nous n'attendons que vous pour accueillir en juillet 2003 l'un des concerts du 8^{ème} festival de
« Musiques au Balcon ».

Réunion avec les organisateurs : **mercredi 18 décembre 2002** à la salle polyvalente à 20H30.

Et d'autres R.D.V gardés au frais pour la fin de l'hiver.

Bon début d'année et bonne santé à tous.

Petit résumé :

Dimanche 8/12/02 : Spectacle de Noël à 15H et goûter.

Vendredi 13/12/02 : Cinéma à 20H30 : Le Dictateur.

Dimanche 22/12/02 : Spectacle des danseurs en herbe de Miribel à 15H suivi d'un goûter.

Vendredi 10/01/03 : Cinéma à 20H30 : Harry POTTER n°2.

Contact avec l'association :

Barbara CHENAVIER : 04/76/34/14/53.

Catherine MOULIN : 04/76/34/04/32.

Anne HOSTALIER : 04/76/34/10/12.

ASSOCIATION LOI 1901 SAUVEGARDE DU SITE DE LANCHATRE

Siège social :
Chez Monsieur Herbert JUST
Le Bourg
38450 MIRIBEL LANCHATRE

L'association s'est créée le 1^{er} avril 2002 autour de plusieurs objectifs :

- 1) La préservation de l'actuel jardin public (lieu de jeux, détente, rencontres intergénérationnelles...)
- 2) Le droit à la parole des habitants concernant le choix du site d'implantation du futur groupe scolaire.
- 3) L'étude équivalente d'une partie du « Champ Lombard » que le propriétaire accepte de vendre depuis juillet 2001 (site se trouvant à proximité du centre du village, étant plus facile d'accès et de stationnement que le jardin de la cure)
- 4) Le maintien de la qualité de vie au cœur du village (circulation limitée, sécurité,...)
- 5) La solidarité vis à vis des riverains, qui seront les premiers concernés par cette modification du vieux village
- 6) Le respect de la démocratie locale et l'écoute de tous les habitants

C'est pourquoi à ce jour, l'association **demande toujours le référendum d'initiative populaire**, que le Maire avait accepté d'organiser en septembre (Voir info municipale n° 42).

Cette solution pourrait permettre d'aboutir à un **consensus** pour l'ensemble des habitants du village et éviter l'expropriation votée le 14 octobre 2002 des parcelles jouxtant le jardin de la cure, ayant le même propriétaire que le Champ Lombard.

Jean-Michel WAQUET, membre très actif et vice-président de notre association, se battant toujours pour la libre expression, nous a quittés le 20 septembre 2002, à l'âge de 46 ans.

Nous déplorons sa disparition et nous lui sommes très reconnaissants pour son engagement et le travail qu'il a réalisé.

Merci Jean-Mi.

A3PS : aider les pilotes

Depuis mars dernier une association s'est créée et vient s'ajouter aux autres associations en place sur la commune pour animer le village. A3PS : association pour la promotion des pilotes sportifs, a pour but le soutien aux pilotes adhérents et licenciés FPSA par une redistribution totale ou en partie des avantages en nature ou financiers offerts par les différents sponsors. Ces aides et soutiens peuvent également financer une partie des frais liés aux bénévoles, responsables de l'assistance technique des pilotes.

Le club a déjà mis en œuvre ses compétences lors de deux courses de côte : Miribel et Oz-en-Oisans, en prêtant assistance à quelques pilotes et en intervenant dans le cadre d'une animation, suivant le principe d'une course de course. Aujourd'hui les membres de l'association planchant sur une expo-vente de véhicules de compétition et de collection, avec bourse et échange de pièces et accessoires. Cette première manifestation, qu'ils



Les pilotes peuvent compter sur eux.

espèrent reconduire chaque année, se déroulera dimanche 29 septembre dans le village de Miribel de 9 h 30 à 18 heures. Au cours de la journée les visiteurs pourront boire

et se restaurer auprès des organisateurs qui assureront également une sympathique animation. Membres du bureau de l'association : président : Jean-Paul Naud ;

trésorier : Cyrille Naud ; secrétaire : Marie-Christine Puisais. Sachez que l'association possède un site internet.

Martina NIER ■

Suite à la naissance de la nouvelle association A3PS créée par des passionnés d'automobiles. Une manifestation a animé notre village au mois de septembre.

Pleins feux sur les voitures de collection



La matinée, comme, a engendré des rencontres sympathiques.

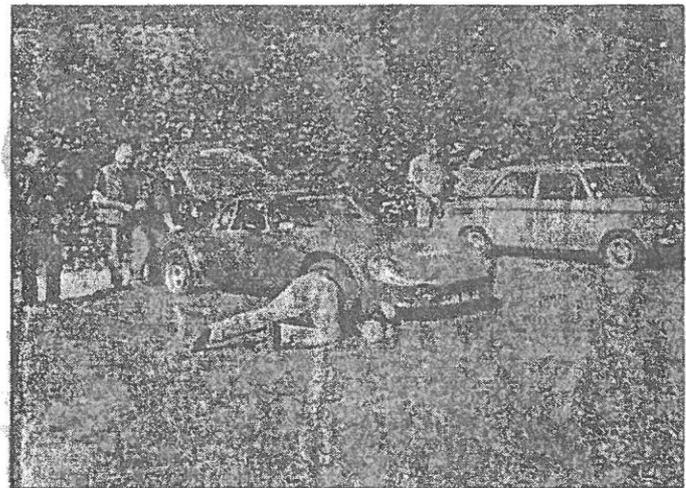
L'A3PS (association pour la promotion des pilotes sportifs) créée depuis peu, a organisé dimanche 29 septembre une exposition de véhicules de compétition et de collection.

Ce genre de manifestation fut une première dans le village qui a vu une bonne quarantaine de beaux spécimens défiler tout au long de la journée.

Malgré une matinée tristounette et

un peu décevante pour les organisateurs car les amateurs étaient rares, l'après-midi a rencontré un joli petit succès avec un va et vient de voitures de collection de tout type (Cadillacs, Tractiôns) amenées soit par des particuliers soit par des clubs mais tous passionnés, intéressés et très fiers de montrer leur "bijoux".

Ainsi en "amoureux" chacun a pu admirer carrosserie et moteur et



échanger ses points de vue autour d'une sympathique buvette et un soleil généreux.

Il y en a même un, passant par là par hasard, au volant d'une de ces anciennes, qui a fait un petit arrêt, histoire de rencontrer et discuter avec d'autres. Si on a parlé de voitures de collection alors qu'à l'origine les voitures de compétition étaient attendues, et bien, aucune de ces dernières ne fut présentée

aux visiteurs, ce qui a fait réfléchir les membres de l'association pour la prochaine manifestation.

Il est sûr que celle-ci sera reconduite l'an prochain, cependant elle sera ciblée sur une expo de voitures de collection rassemblées après une balade en convoi sur le balcon Est du Vereors afin d'allier le plaisir de la conduite à celui des yeux.

Martina NIER ■

Une prochaine manifestation est prévue courant février. Un repas cuit au four banal et une vente de pain de campagne seront organisés à cette occasion.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 7 mars à 20.30H

VU A TRAVERS LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Duel de genres au piano



Du vrai professionnalisme.

Du classique transformé en jazz, et du jazz transformé en classique par deux excellents pianistes, Laurence Garcin et Alfio Origlio qui ont interprété ce troisième concert du festival "Musiques au Balcon" ont offert un programme très original sur des musiques des plus grands compositeurs. Les spectateurs ont pu apprécier deux versions de chaque pièce jouée et se rendre compte à quel point ces merveilleux pianistes ont adapté les compositions. C'était quelquefois pour le moins bizarre d'ailleurs et certaines versions ont fait sourire les auditeurs enchantés. Du Beethoven jazzifié n'est pas courant ! Cependant, ça a plu ! Varié et surprenant avec en supplément une petite influence latine et une interprétation à quatre mains, ce concert a défié l'objectif de cette saison 2002 en réalisant un duel de genre d'une rare qualité.

M. N. ■

VU A TRAVERS LA PRESSE

AMÉNAGEMENT

L'aboutissement d'une longue marche : le Pays Trièves

Le séminaire du 26 avril organisé par le Syndicat d'aménagement du Trièves (SAT) à l'intention des conseillers municipaux des 29 communes adhérentes était consacré à la démarche "pays".

Que représente la notion de pays ? Pourquoi engager l'avenir du Trièves dans cette voie ? C'est à ces questions qu'ont tenté de répondre élus et techniciens rassemblés à Saint-Martin-de-Clelles autour de Capucine Le Douarin, présidente du SAT.

Avec elle, se trouvaient les trois présidents des communautés de communes : Pierre Arnaud (Mens), Christian Durif (Monestier-de-Clermont), Hubert Oddos (Clelles). Participaient à la réunion : Luc Puissat, vice-président du SAT, Robert Riotton, président du comité d'expansion du Trièves, Pierre Weck, directeur du parc naturel régional du Vercors et Dominique Brachet, spécialiste de l'intercommunalité à l'Association des maires de France.

Thierry Geffray, président du Pays Diois, invité à titre de voisin ayant réussi la démarche, était absent pour des raisons de santé.

Une longue pratique

Le Trièves a une longue pratique d'un développement global. C'est ici qu'en 1952, René Dumont crée une des premières zones té-

moins, point de départ de l'essor agricole de la région. Les agriculteurs locaux ont été les premiers bénéficiaires de la modernisation : c'est à cette époque qu'apparaissent les premiers tracteurs par exemple. En 1969, la création du comité d'expansion du Trièves constitue un lieu d'échange, de réflexion, de travail, réunissant les élus, les associations et les socio-professionnels, qui débouche en 1972 par la création du Programme d'aménagement rural (PAT).

Le SAT est créé en 1981 pour être porteur du 1^{er} contrat de pays avec la région Rhône-Alpes. Une étape importante vient d'être franchie. Suivront ensuite, en 1991, la présentation du contrat Leader 1, en 1992 le premier contrat global (conjointement avec la Matheysine), en 1993 le contrat culturel (bibliothèques, cinéma,...), en 1995 l'inventaire du patrimoine par le Musée dauphinois (création du musée du Trièves, maison Jean Giono à Lalley), en 1996 le contrat Leader 2 avec le Vercors sur le thème du tourisme familial, en 1999 la création du comité local de l'habitat (CLH) et le démarrage du schéma directeur.

Dans ses conclusions, Capucine Le Douarin note : *"Ces dates montrent la réalité d'un travail en commun depuis 50 ans qui a permis l'arrêt de l'exode rural, le maintien des services publics de l'Etat, la création de services auprès de la population, la réalisation d'investissements structurants par les communes et les communautés de communes."*

La continuité aujourd'hui, c'est la démarche « pays » que nous avons engagé."

La notion de pays

Dominique Brachet intervient alors pour expliquer la notion de "pays"



A l'initiative du SAT, le séminaire du 26 avril a rassemblé de nombreux élus du Trièves.

(au sens de la loi Voynet).

Le pays est un territoire de projet devant présenter une cohésion géographique, historique, culturelle, économique ou sociale, et doit tenir compte des complémentarités ville-campagne. Il exige une vision commune et partagée des politiques de développement local durable et de l'avenir du territoire. Tous les partenaires (élus, techniciens, acteurs socio-économiques, associatifs,...) participent aux choix d'aménagement et de développement.

Pour cela, les communes et leurs groupements ayant des compétences en matière d'aménagement et d'économie créent un "conseil de développement" dont la composition permet d'assurer une représentation des secteurs d'activités (sociaux, économiques, culturels, associatifs,...) et des sous-ensembles territoriaux.

Les élus peuvent faire partie du conseil de développement mais sans y être majoritaires. Il est souhaitable que le président ne soit pas un élu. Le conseil de développement élabore une charte dont l'essentiel exprime le projet commun de déve-

loppement durable du territoire retenu, les orientations fondamentales de l'organisation spatiale, les mesures permettant la mise en œuvre de ces orientations.

Plusieurs solutions sont possibles pour la gestion du contrat de pays qui découle de la charte. Le syndicat mixte est le mode le plus utilisé, le groupement d'intérêt public présente l'avantage de l'autonomie financière et permet d'associer des personnes de droit privé sur des objectifs précis. Dans les cas de recouvrement entier d'un territoire par des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) un système de fédération d'EPCI va se mettre en place.

Les financements des projets se font dans le cadre du volet territorial de contrats de plan Etat-Région (CPER) mais peuvent aussi s'effectuer sur des fonds non contractualisés suivant la nature des projets. Malgré son caractère technique, la discussion a retenu l'attention des élus bien au-delà des exposés limitaires. Preuve que l'idée de "Pays Trièves" devient plus familière.

P.G.

VU À TRAVERS LA PRESSE

Pays : l'exemple problématique du Trièves

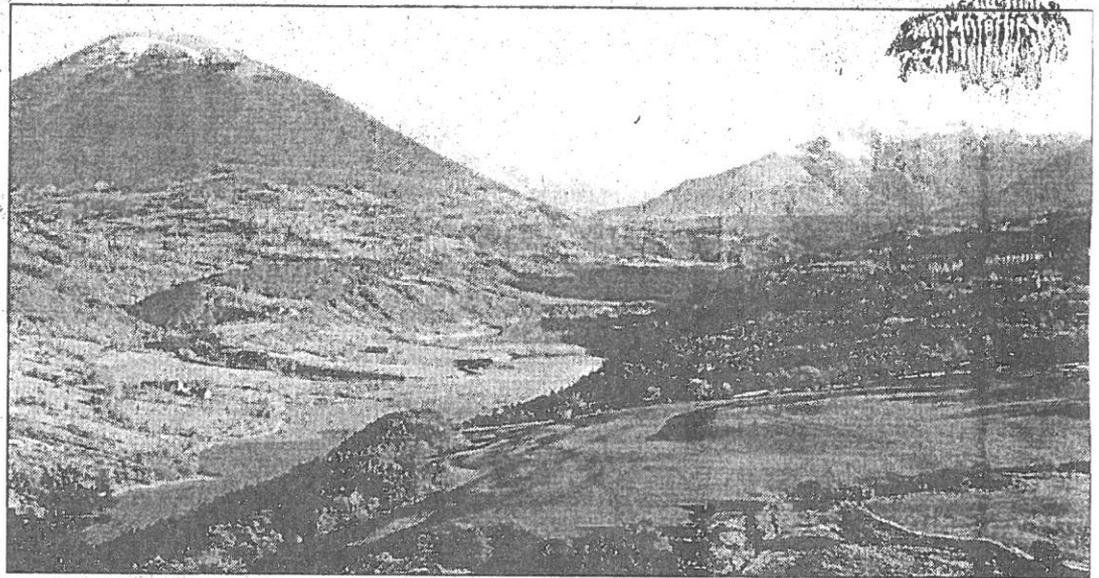
Le dispositif de la loi confronté aux réalités géographiques, politiques et humaines

Au cours des dix prochains mois, 140 agglomérations et plus de 300 pays devraient engager un processus de négociation contractuelle avec l'État et leur région dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADDT), autrement dit la loi Voynet. En Isère, seul le pays Bièvre-Valloire est constitué. Le Grésivaudan et le Trièves sont en cours, mais pour des raisons diverses, présentent plus de difficultés qui démontrent toute la complexité de ce dispositif de contractualisation confronté aux réalités.

Parce qu'il considère qu'il est un territoire à part entière, aussi modeste soit-il, et que cette identité territoriale enracinée dans son histoire, sa géographie, son patrimoine et son paysage remarquable a conduit, depuis cinquante ans (en dépit des positions politiques divergentes qui existent) de nombreuses initiatives contractuelles et permis divers projets de développement (agriculture, tourisme, informatique...), le Trièves revendique aujourd'hui l'appellation de "pays". Quasi-"pays" avant l'heure (les trois communes de Mens, Clelles et Monestier-de-Clermont se sont fédérées au sein d'un syndicat mixte d'aménagement, le SAT, depuis longtemps), la loi devrait aujourd'hui lui permettre de donner à ce travail en commun inscrit dans une longue tradition, une plus grande dimension et mettre en place un grand projet d'avenir, fédérateur et structurant.

La question qui se pose est celle du périmètre. Avec ses 645 km², regroupant seulement trois cantons et 29 communes, ses quelques 8 000 habitants et ses 2 500 emplois pour 800 entreprises dont 30 % agricoles, le Trièves représente-t-il un territoire pertinent en terme d'aménagement du territoire ?

La loi n'impose en réalité aucun seuil démographique ou de nombre minimal de communes à la constitution d'un "pays". Mais la notion de ressources et de bassin d'emploi est essentielle et les pays qui veulent se constituer en tant que tels sont cependant fortement engagés à se



Le Trièves qui très tôt s'est organisé en intercommunalités, revendique aujourd'hui l'appellation de "pays". La région préférerait le voir associé à la Matheysine voisine. Photo Norbert FALCO

regrouper autour d'un véritable pôle économique...

Territoire pertinent et cohérent, donc, ou pas ? Oui répond l'État dont le représentant, Alain Rondepierre, préfet de l'Isère, défend le projet. Non répond la région Rhône-Alpes qui bien plus que d'autres régions de France mène depuis longtemps déjà une politique active de développement des territoires par le biais de contrats de pays (appelés aujourd'hui contrats globaux) dans lesquels le Trièves est rattaché à la Matheysine voisine avec son chef-lieu industriel de La Mure. Autrement dit, la Région a dessiné sa propre carte de développement du territoire et a décidé de l'appliquer. Pas question de multiplier les contrats globaux et donc les territoires, pas question pour le Trièves de faire cavalier seul, considère en substance Anne-Marie Comparini, la présidente du conseil régional. Voilà tout l'enjeu et le bras de fer (de salon) qui oppose la région et l'État en ce qui concerne le pays Trièves. Le Trièves peut-il se construire sans ville urbaine et sans bassin d'emploi conséquent ? Un "pays" Trièves aurait-il les moyens

financiers et humains pour promouvoir et assumer son développement ?...

Les élus du SAT (Syndicat d'aménagement du Trièves), la structure fédératrice (syndicat mixte) qui porte le projet, sont convaincus que c'est possible. "Il faut adapter le périmètre du territoire à ses contraintes et à ses problèmes et non l'inverse" soutient Capucine Le Douarin, le maire de Monestier-du-Percy et présidente du SAT. Elle rappelle que la loi parle d'"initiative locale" et que la région ne peut pas initier la démarche d'autorité.

La question d'un regroupement avec la Matheysine (ou un autre pôle urbain comme le sud grenoblois) est vite écartée. "La position géographique du Trièves, les voies de communication existantes et les pratiques ancestrales, interdisent un regroupement de la totalité du territoire, avec l'un ou l'autre de ces pôles" explique le SAT. Ainsi, un rapprochement avec la Matheysine est envisageable pour quatre communes sur neuf du canton de Mens. Huit communes sur les douze du canton de Monestier-de-Clermont choisiraient naturellement le rap-

prochement avec le sud grenoblois. "Mais dans ces deux hypothèses, quatre communes du canton de Monestier-de-Clermont, cinq sur le canton de Mens et la totalité du canton de Clelles se retrouveraient totalement isolées". Exit donc un tel scénario qui entraînerait un véritable éclatement du Trièves en mettant un terme définitif à l'ensemble des politiques contractuelles imaginées depuis cinquante années de travail en commun et qui serait en total contradiction avec le schéma directeur du Trièves mis en place l'an passé.

Ainsi le SAT, contre l'avis de la région, défend-t-il l'idée de correspondre tout à fait à l'esprit de "pays" de la LOADDT. Un réel bassin de vie, un territoire, un projet. Un "pays" Trièves tout à fait apte à se développer sur la base de ses forces vives qui, s'il n'en fait pas un bassin d'emploi, en fait à tout le moins un vrai "espace vécu" pour reprendre le terme utilisé par les promoteurs de la loi ?

Rodolphe ZIMMERMANN ■

VU À TRAVERS LA PRESSE

FONTAINE**Quinze peintres dauphinois exposent**

La galerie d'art le "Gratin Dauphinois" accueille actuellement une fort belle exposition collective de peintres locaux amateurs.

Certains avaient quelques notions de dessin et de peinture, d'autres n'avaient qu'un souhait apprendre à peindre... Ils se sont regroupés en association et c'est ainsi qu'est née la "palette Arc-en-ciel" véritable école de peinture qui regroupe aujourd'hui de nombreux adhérents. Depuis quelques mois ces personnes ont pour professeur de peinture Christian Chaput, qui fait d'ailleurs partie de leur groupe et qui est un ancien élève de l'école Boule à Paris. Très vite les cours ainsi dispensés ont permis d'améliorer les connaissances de ces élèves. Aujourd'hui, cette première exposition collective (1) est le reflet du travail, de l'assiduité aux cours, le résultat d'un approfondissement de la peinture, initié par les soins de Christian Chaput qui a su les motiver. "Certains, dit-il, au début ont fait des aquarelles, d'autres, des pastels, puis au fur et à mesure quelques-uns se sont mis à l'huile et les autres ont suivi. Tout le monde progresse à des niveaux différents, chacun à son rythme et je fais en sorte que les personnes travaillent d'une manière classique". Les œuvres accrochées sur les cimaises du Gratin Dauphinois sont d'une étonnante beauté : des na-



Les artistes autour de leur professeur lors du vernissage.

tures mortes, des sous-bois, des paysages connus, des images de la campagne en hiver, des paysages sous la neige... Huiles sur toile réalisées avec beaucoup de talent et démontrant les progrès de chaque artiste qui s'efforce de donner à chacune de leurs œuvres leur touche personnelle en suivant les sages conseils de leur professeur. "La plupart travaillent d'après une photo mais je ne veux pas que l'on recopie par exemple un tableau d'un peintre connu ou méconnu. La copie est certes, un exer-

cice intéressant à faire, mais j'estime que la peinture c'est l'expression que chaque individu possède en lui ; donc recopier l'expression d'un autre n'est pas du bon travail", estime Christian Chaput qui se réjouit de l'accueil fait pour cette "première" qui semble avoir séduit les nombreux invités et qui est satisfait du travail de ses élèves. "On se débrouille pas mal et on verra au fil du temps comment chaque personne va évoluer dans sa peinture ; mais l'objectif premier est de se faire plaisir".

Jean ESCALON

Les peintres exposants : Patricia Josserand, Marie-France Lohier, Madeleine Grunberger, André Florchinger, Mariette Rivail, Monique Michaud, Gisèle Fourel, Jean-François Andrey, Francine Mathurin, Martine Colocci, Edith Lenoir, Jeanne Beany, Josepha Moulin, Nicole Dal Bosco.

(1) Expo à voir jusqu'au 30 septembre au 12, avenue du Vercors.

VU À TRAVERS LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Des nouveautés pour la rentrée

En attendant le nouveau groupe scolaire sur lequel la municipalité et les architectes planchent ardemment, la rentrée scolaire s'est déroulée avec une toute nouvelle équipe d'enseignants dispersée dans deux endroits différents : l'ancienne école, où se retrouvent quatre niveaux du CE1 au CM2 soit 18 élèves, qui étudient en compagnie de Fany Mignotte ; et les locaux du pré Tarachou, affectés aux maternelles et aux CP.

Des locaux et un mobilier tout neuf également, pour ces jeunes apprentis scolaires de petite et moyenne sections qui sont regroupés dans une classe de 13 avec Bénédicte Amphoux, directrice de l'ensemble des classes, et dans une classe de 16 pour les grandes sections et CP.

Si les structures d'accueil ne sont que provisoires, elles semblent cependant être satisfaisantes pour les enseignantes, qui espèrent toutefois



Les petits de la maternelle dans leurs nouveaux locaux.

à l'avenir pouvoir être ensemble pour travailler en commun, échanger les points de vue et collaborer sur le plan administratif.

En attendant, les écoliers se sentent

chez eux et se retrouvent tout de même à la cantine, qui n'est ni plus ni moins que la salle des fêtes.

Martine NIER ■

MIRIBEL-LANCHÂTRE

A3PS : aider les pilotes

Depuis mars dernier une association s'est créée et vient s'ajouter aux autres associations en place sur la commune pour animer le village. A3PS : association pour la promotion des pilotes sportifs, a pour but le soutien aux pilotes adhérents et licenciés FFSA par une redistribution totale ou en partie des avantages en nature ou financiers offerts par les différents sponsors. Ces aides et soutiens peuvent également financer une partie des frais liés aux bénévoles, responsables de l'assistance technique des pilotes.

Le club a déjà mis en œuvre ses compétences lors de deux courses de côte : Miribel et Oz-en-Oisans, en prêtant assistance à quelques pilotes et en intervenant dans le cadre d'une animation, suivant le principe d'une écurie de course. Aujourd'hui les membres de l'association planchent sur une expo-vente de véhicules de compétition et de collection, avec bourse et échange de pièces et accessoires.

Cette première manifestation, qu'ils



Les pilotes peuvent compter sur eux.

espèrent reconduire chaque année, se déroulera dimanche 29 septembre dans le village de Miribel de 9 h 30 à 18 heures. Au cours de la journée les visiteurs pourront boire

et se restaurer auprès des organisateurs qui assureront également une sympathique animation. Membres du bureau de l'association : président : Jean-Paul Naud ;

trésorier : Cyrille Naud ; secrétaire : Marie-Christine Puisais. Sachez que l'association possède un site internet.

Martine NIER ■

VU À TRAVERS LA PRESSE

VIF

QUID DU SIVIG ?

Rencontre avec le président : L. Puissat

Des bruits et rumeurs circulant depuis quelque temps au sujet de la pérennité du Sivig (Syndicat intercommunal des eaux entre Vif, le Gua et Miribel Lanchâtre), nous avons rencontré son président Luc Puissat pour qu'il puisse nous donner sa position et une situation de l'activité actuelle et projets futurs de ce syndicat.

Par rapport au choix des communes de Vif et du Gua, ayant décidé d'aller vers une adhésion à la Métro que va devenir le Sivig cette année, et dans les années futures ?

"Au 1^{er} janvier 2003, le Sivig va perdre effectivement sa compétence assainissement qui représentait environ 40 % de notre budget de fonctionnement employant deux personnes affectées à cette compétence".

Quelle est votre position suite à cette situation ?

"J'ai rencontré à ce sujet le 29 août dernier le président de la Métro, M. Didier Migaud, qui est par ailleurs député de notre circonscription.

Mon souhait serait de conserver une antenne sur Vif, un service de proximité au service des abonnés qui sont loin de la Métro notamment les hameaux du Gua, Miribel etc... Cela permettrait notamment d'avoir un accueil et un service compétent, une rapidité au niveau technique, en continuant d'utiliser au mieux les 20 années d'expérience des deux employés possédant une véritable mémoire des réseaux, ce qui est très appréciable même avec l'utilisation des moyens informatiques modernes de fichage d'une partie de ces réseaux. Le président de la Métro a bien compris nos inquiétudes et je pense avoir été entendu sur ces souhaits."

Juridiquement parlant, comment peut-on envisager le devenir du Sivig au-delà des mois à venir ?

"Je souhaite qu'il y ait création de cette antenne avec conservation des deux employés... Miribel-Lanchâtre

va se retrouver seule pour gérer cette compétence. Soit elle pourra le faire avec la Métro par le biais d'une convention, soit il faudrait peut-être se tourner vers la communauté de communes de Monestier-de-Clermont qui étudie actuellement cette compétence.

En attendant ce choix, que va-t-il se passer en cette fin d'année 2002 et pour 2003 ?

"Pour l'instant nous continuons à travailler comme si rien n'était, en suivant les chantiers engagés et en engageant d'autres pour continuer, comme par le passé, d'améliorer la qualité de l'eau et sa distribution sur les communes de Vif, le Gua et Miribel Lanchâtre... L'on peut dire que 2003 sera une année de transition nous permettant la fin des travaux engagés par le Sivig".

Quels sont justement ces travaux en cours, ou à venir, au niveau eau potable ou assainissement ?

"Sur le plan de l'assainissement, nous avons actuellement 2 chantiers d'engagés à savoir : un premier sur le Crozet avec le raccordement sur le réseau des abonnés du Crozet bas ; le second se situe sur le Gua, avec la mise en place de 2 antennes d'assainissement à Prélénfrey qui vont relier environ 25 nouveaux abonnés.

Mais d'autres chantiers vont être engagés et réalisés entre fin 2002 et 2003.

Nous allons procéder, le 3 octobre prochain, à l'ouverture des plus concernant le chantier qui va permettre de raccorder au réseau assainissement d'Aquapole 80 nouveaux abonnés demeurant au hameau de Saint-Barthélemy et dans celui de "Mitonnière". Ces travaux seront sans doute lancés fin novembre 2002 avec, dans la foulée, en 2003 le raccordement du hameau de "La Pierre" qui représente là encore entre 25 et 30 abonnés. L'ensemble des travaux que nous venons d'évoquer représente un investissement de 870 000 euros HT qui a été budgété.

Nous aurons également en 2003 (en prévision) la traversée du réseau assainissement au niveau du pont de Vif car suite à sa rénovation restauration programmée par la DDE, les tuyaux et conduites qui y sont accrochés devront totalement disparaître. **L'autre compétence du Sivig étant l'alimentation en eau potable qu'en est-il actuellement des chantiers et investissements programmés ?**

"Au niveau des travaux à lancer tout prochainement nous avons entre autres :

la réalisation de 2 réservoirs de 500 m³ au Champa pour remplacer les deux de 100 m³ existant. Cela dans le but d'améliorer l'alimentation en eau du Gua et de Vif sud et une défense incendie qui sera meilleure au niveau des volumes.

Le lancement de mises en place d'ultra-violet ou de chlore au niveau traitement, ce qui fait que, fin 2002, chacun des 8 réservoirs existants aura son double traitement. La source du "Jaunier" va être "maillée" au réseau du Gua pour l'alimentation en eau. L'on réalise actuellement des essais pour diminuer la turbidité de l'eau par un système de filtration, nous amenant à rentrer dans des normes de plus en plus draconiennes et que les UV en aval fassent leur travail, ce qui est un autre objectif.

D'ici fin 2002 également, l'ensemble de 5 réservoirs seront équipés en télé-gestion et télésurveillance, tout sera relié sur le PC du Sivig rue des



Luc Puissat (président du Sivig) à droite.

Pierres à Vif. Ces investissements au niveau eau potable représentent là encore des investissements. Ils ont été budgétés pour 778 000 euros HT.

B. LAROCHE ■

VU À TRAVERS LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Bons pieds, bonne ambiance

Sous les rayons de soleil fort appréciés, les foulées de Lanchâtre se sont déroulées samedi 7 septembre dans le cadre idyllique des hauteurs du village.

54 participants étaient au départ : les plus courageux ont affronté les 16 km du trail parcourant jusqu'au col de l'Arzelier les forêts remplies de champignons, les chemins boueux, s'arrêtant pour se ravitailler aux points stratégiques et conviviaux tenus par les locaux tandis que les amateurs de Sivum se sont élançés en direction de Saint-Barthélémy traversant le village en y ajoutant une petite touche d'animation. En fin de matinée une vingtaine d'enfants ont effectué soit 5 km soit 2,5 km autour du village soit pour les tout-petits, à l'heure de l'apéro une boucle autour du jardin de ville.

Toutes les courses se sont déroulées dans d'excellentes conditions grâce à une très bonne organisation, d'ailleurs de nombreux habitués aiment à venir, chaque année, profiter de cette manifestation attrayante où l'on se retrouve après les efforts, autour d'une pasta partie champêtre, au cours de laquelle les équipes et les membres des clubs de la région échangent anecdotes et impressions.

Cette année, un couple d'Italiens très connus dans leur pays a fait l'honneur de s'entraîner à Miribel avant le semi-marathon de Grenoble.

Classement général. 16 km : 1. François Prigent (AL Voiron) catégorie seniors en 1 h 15'58, 2. Gérard Tarrajat (CMI) catégorie senior en 1 h 16'31, 3. Didier Vey (Vif) catégo-



Les primés des différentes courses.

rie vétéran en 1 h 17'45, 4. Guy Buisson (Spiridon) catégorie vétéran en 1 h 17'49, première dame : Marie-Thérèse Debroyze (Spiridon) catégorie vétéran en 1 h 43'01, deuxième dame : Maie Goirand (ACF les Commiers) catégorie vétéran en 2 h 02'05.

12 km : 1. Masnada (ALE triathlon) en 40'47, 2. Gilles Chavet en catégorie vétéran en 42'30, Claude Ferrand (Spiridon) catégorie vétéran en 42'30, 4. Raphaël Pardini catégorie vétéran en 43'17. Première dame : Mara Calorio (S Donato) 51'14, deuxième dame : Anncik Vey (ALE triathlon) catégorie vétéran en 1 h 01'31.

Martine NIER ■



Une pasta party revigorante.

VU À TRAVERS LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Un carton au karting



À l'auberge où ils ont été soignés comme des coqs en pâte.

Pour la cinquième année consécutive, l'association Lanchâtre omnispport a fait une descente au karting d'or à Echirrolles, histoire de s'amuser au volant des petits bolides. 21 adeptes du challenge ont participé par équipe à cette compétition d'une heure au cours de laquelle 3 relayeurs courent à fond pendant 2 fois 10 mn et 8 novices ou presque, ont réalisé des tours à la vitesse désirée. Quant aux supporters venus en nombre, ils ont créé l'ambiance autour des coureurs, lesquels, bien que motivés ne se sont pas pris au sérieux.

À l'issue du challenge, l'équipe Vincent, Thierry, Jérôme s'est démarquée et a remporté le trophée 2002. L'après-midi ne s'est pas terminée sur une tournée, mais à l'auberge des chasseurs où une cinquantaine de membres de l'association se sont

rassemblés autour d'un excellent repas et d'une soirée très animée qui

a trouvé le repos seulement à l'auberge.
Martine NIER

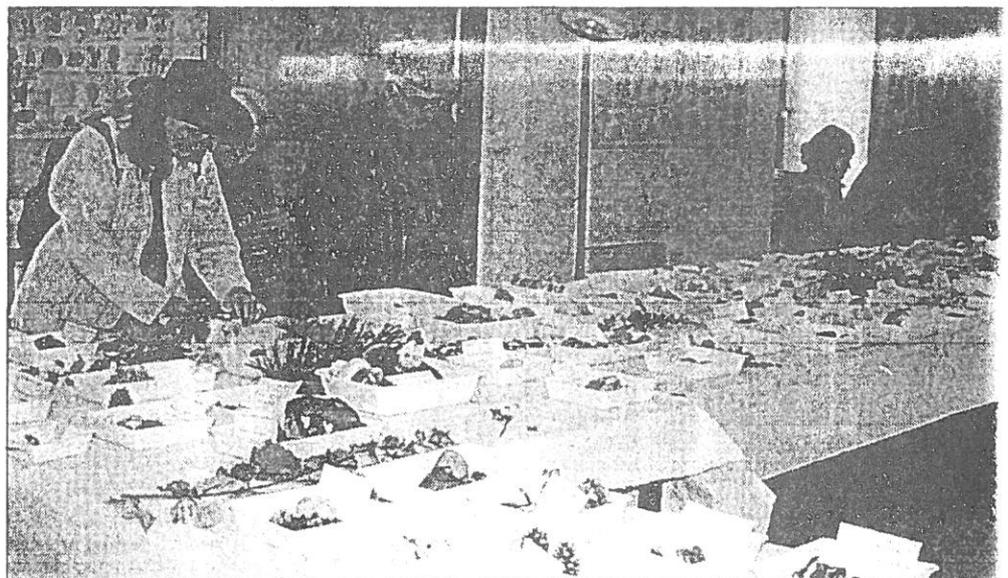
MIRIBEL-LANCHÂTRE

Les champignons et leurs états d'âme

Passionné de mycologie, Yves Eyraud a mis en place, sous la houlette de l'association Lanchâtre Omnispport, une exposition de champignons, dimanche 6 octobre dans la salle des fêtes.

Une première dans la commune qui a regroupé 122 variétés de ces végétaux sans chlorophylle ramassés dans les forêts et près de notre région et identifiés par Marius Lambert déterminateur chevronné qui a apporté une aide précieuse lors de cette journée studieuse et conviviale au cours de laquelle environ 250 personnes très intéressées se sont penchées sur les espèces qui ont étonné plus d'un néophyte.

Les visiteurs, armés de carnet de notes ont pris renseignements et recettes culinaires généreusement échangés, certains ont même apporté des spécimens afin qu'on les éclaire, d'autres se sont fait une idée des espèces comestibles dont ils mettront à profit, si le temps le permet encore, dans nos belles forêts qui en regorgent, cette année, particulièrement riche. Enfin, les novices venus en nombre



Dès l'ouverture, les amateurs se sont pressés autour des champignons.

sont repartis de l'exposition, bien décidés à ramasser en toute quiétude ces fameux champignons si

souvent mystérieux. L'exposition fut donc un succès pour les organisateurs ravis d'avoir

touché des visiteurs aussi homogènes qu'intéressés.

M.

VU À TRAVERS LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHÂTRE

Les contes de A à Z

Dans le cadre du projet culturel de l'EMALA qui a pour thème "les contes" les élèves de l'école de Prélénfrey et de Miribel-Lanchâtre ont assisté à un spectacle sur les contes mardi 3 décembre dans la salle des fêtes de la commune.

Cette animation a d'abord réuni toutes les classes de maternelle et de CP autour de la conteuse qui a adapté ses récits selon la maturité des enfants.

Puis les primaires ont également eu droit à leurs histoires, néanmoins avec la même moralité. Des trois petits lapins (adaptation des trois petits cochons) à la création de l'univers il n'y avait qu'un pas à franchir, et les écoliers n'ont pas hésité à rentrer dans le vif du sujet, subjugués par la magie des légendes. Le spectacle a permis de rassembler les deux écoles qui ont profité de



Une attention toute particulière pour ces contes.

l'évènement pour prendre leur goût ensemble. Cette manifestation est la première

d'un programme qui par la suite fera l'objet d'intervention de conteurs au sein des classes, où les élèves tra-

vailleront sur la création, la diction d'histoires.

Martine NIER ■

VU À TRAVERS LA PRESSE

MIRIBEL-LANCHATRE

Il pleut des sorcières

La bibliothèque a organisé un après-midi spectacle spécial enfants, samedi dans la salle polyvalente, dans le cadre des "Mots en balade" proposé par le syndicat d'aménagement du Trièves selon la convention culturelle établie avec le Conseil Général de l'Isère. C'est un immense public qui s'est rassemblé pour l'occasion, faisant salle comble.

Il faut dire que le spectacle était d'actualité puisqu'il parlait de sorcières et il est vrai qu'à cette époque de l'année on en voit de partout.

Mais ici, les spectateurs ont fait connaissance avec Ciboulette qui leur a présenté ses ancêtres depuis quatre générations. Il y a eu l'arrière grand-mère paresseuse, la grand-mère farceuse et la mère, un vrai danger public, enfin bref une vraie famille de sorcières, dotée de bave de crapaud, pattes d'araignées et de l'éternel chat noir. Ciboulette avec ses petits cris perçants et son aspect espiègle a su conquérir les spectateurs, devenus, à la fin de l'heure passée en sa compagnie, de vrais Harry Potter.

Un sympathique spectacle, tendre et drôle, interprété par Jacqueline Estragon sous la houlette de Danièle Vachon, employée à la bibliothèque de la commune.

Martine NIER ■



Captivés par la sorcière !

MIRIBEL-LANCHATRE

Légendes d'or de la cuisine

Dans le cadre de l'animation "les mots en balade", proposé par le syndicat d'aménagement du Trièves et les bibliothèques, Jacqueline Estragon a offert au public du village un spectacle culinaire original et humoristique, vendredi 29 novembre dans la salle des fêtes de la commune, où les spectateurs-convives ont assisté à un véritable méli-mélo de cuisine et de contes.

Au milieu de ses casseroles et de ses légumes, la comédienne-cuisinière a su concocter de façon surprenante un voyage exceptionnel à travers les époques et les pays à la conquête notamment de Carcassonne avec la déconcertante Dame Carcasse qui a conquis les Lanchâtrous, lesquels ont participé en direct à l'assaut des remparts à coup d'assiettes en carton et à l'exécution sur le champ d'un chevalier (coup sec sur une courgette !). Les spectateurs ont aussi appris que la cuisine possède des charmes ravageurs sur les cœurs, même les plus endurcis et en



Dégustation de la soupe au pistou et de la patafine.

ont fait l'expérience vendredi soir, de ce qu'est un élixir d'amour. Pour terminé en beauté cette délicieuse promenade, le public a rencontré notre ami Sérafin qui fleurte depuis 800 ans avec la mort... Mais le clou du spectacle fut sans aucun doute

la délicieuse soupe au pistou et la patafine que Jacqueline a préparé en même temps qu'elle racontait, et qu'elle a fait déguster à ses convives enchantés.

M.N. ■

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MIRIBEL- LANCHÂTRE



Depuis la dernière parution de l'info, la bibliothécaire est heureuse de vous annoncer les inscriptions de deux adorables bambins, Gabrielle née le 1^{er} août et de Raphaël né le 11 octobre. Y'a pas d'âge pour se cultiver !

Je remercie une nouvelle fois tous ceux qui font des dons de livres, mes aides bibliobus : Yvette, Pierrette, Marina et Loïc, et puis ma copine Martine.

Je voudrais dire à tous les enfants scolarisés au « Pré Tarachou » combien je me régale tous les mardis et jeudis à leur raconter des histoires, combien j'adore leurs frimousses, leurs rires et aussi leurs yeux exorbités quand une vilaine sorcière ou un méchant sort des pages d'un livre.

Je voudrais dire à tous les enfants de la classe primaire qu'ils sont formidables et que c'est toujours un immense plaisir que de les recevoir deux fois par semaine.

Je rappelle à tous que, si vous n'avez pas Internet à la maison, vous pouvez venir consulter à la bibliothèque, c'est GRATUIT.

J'espère que le père NOËL sera généreux. A l'année prochaine.

Danièle

DERNIERE MINUTE

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMUNE DE CHATEAU BERNARD RECHERCHE :

UN ANIMATEUR DE STATION

Missions :

Sous la responsabilité du Maire et en lien avec les services administratifs et les Remontées Mécaniques :

- ☒ accueil et orientation du public
- ☒ animateur de station :
 - ↳ organisation prévisionnelle des saisons,
 - ↳ création, montage et ingénierie d'évènements,
 - ↳ création de produits touristiques,
 - ↳ mise en réseau des prestataires touristiques.
- ☒ valorisation touristique du terroir de la commune
- ☒ s'intégrer à l'équipe technique déjà en place
- ☒ mise à disposition de ses compétences techniques auprès des acteurs économiques.

Profil et aptitudes :

- ☒ titulaire d'un BTS tourisme ou équivalent
 - ☒ goût de l'accueil et du conseil
 - ☒ connaissance du milieu et de l'économie montagnarde
 - ☒ bonne compréhension des contraintes économiques du site
 - ☒ capacité de prise de parole
 - ☒ 1 langue vivante parlée (Anglais)
 - ☒ maîtrise informatique :
 - ↳ traitement de texte : mise en page de documents promotionnels
 - ↳ tableur : calculs économiques
 - ↳ base de données : publipostage, informations économiques, de fréquentation
- ...etc

Renseignements techniques:

- ☒ conditions minimums : être éligible au contrat Emploi-Jeune, disponibilité immédiate
- ☒ titulaire du permis de conduire et d'un moyen de locomotion
- ☒ CDD jusqu'au 22 janvier 2004 (fin de la convention Emploi-jeune)
- ☒ Bureau indépendant et matériel informatique performant à disposition
- ☒ Date limite de réception des candidatures : vendredi 27 décembre 2002
- ☒ **Début du contrat: 6 janvier 2003, période d'essai de 8 jours**

Candidatures :

Mairie -38650 Château-Bernard

La chapelle - 38650 CHÂTEAU-BERNARD



Tél. : 04 76 34 05 07 - Fax : 04 76 34 07 53

VU À TRAVERS LA PRESSE

DERNIERE MINUTE

MIRIBEL-LANCHATRE

Lanchâtre omnisport en assemblée

Lanchâtre omnisport a tenu son assemblée générale vendredi 6 décembre en présence seulement des membres du bureau et de deux personnes adhérentes, dont le maire. Ce manque de mobilisation a déçu le petit groupe, lequel pourtant a été très dynamique durant toute la saison. De ce fait, certains membres ont décidé de ne plus reconduire leur fonction au sein de l'association.

Bilan moral

L'année a commencé par les vœux du président de l'association, le 19

janvier auxquels ont participé, dans une excellente ambiance un bon nombre d'habitants. Le 23 février l'association a organisé le concours de belote au cours duquel 23 doublettes se sont affrontées. Le 15 mars, pour la première fois les gens furent invités gratuitement à une soirée jeux sur le thème "les jeux du monde": une soirée très enrichissante qui malheureusement n'a pas rencontré d'adeptes.

Le 23 mars quelques adhérents se sont retrouvés pour l'élagage du circuit de la course de côte. Le 27 avril, 70 bénévoles ont mis la main à

la pâte pour organiser la course de côte qui a rencontré le succès avec notamment plus de 1000 entrées.

Comme à l'accoutumée, l'association organise une sortie estivale qui s'est déroulée cette année à Autran le 30 juin. La traditionnelle sortie kart automnale avec un repas à l'auberge des chasseurs a également fait mouche. Les membres de l'association se sont retrouvés une deuxième fois pour le nettoyage et le balisage, afin de mettre en piste la course à pied qui est de moins en moins prisée; un problème de calendrier est peut-être à résoudre à

l'avenir.

Enfin sous la houlette de Yves Eyraud, l'association a organisé pour la première fois une exposition mycologique qui a drainé pas mal de monde, surtout des extérieurs au village, très intéressés.

Le nouveau bureau a été élu, ce dernier n'a pas encore composé le programme.

Président, André Girard. Secrétaire, Yves Eyraud. Trésorier, Hubert Navarro. Membres actifs Corinne et Nadège.

Martine NIER ■

LE PROJET D'ECOLE EN QUELQUES DATES

Mars 2001 : élection de la nouvelle équipe municipale. Liste unique. Priorité : création du groupe scolaire.

Avril 2001 : la municipalité évalue les besoins en fonction de l'évolution du nombre d'habitants/du nombre d'enfants connu sur 7 ans/du renouvellement des familles/du P.O.S...

□ Conseil municipal avec le C.A.U.E . Des questions de fond sont discutées en préambule: dissocier maternelle/primaire ? Devenir des équipements publics ? Agrandir le site actuel ? Nouveau site ? Conforter attraction village/mémoire ?

□ Présentation de 5 sites envisageables. Avantages/inconvénients. (Tarachou, Champ Lombard, Jardin de la cure, Parc du Château, parcelle en contrebas de l'actuel primaire)

Plusieurs exemplaires consultables en mairie.

Juin 2001 : assemblée de village. Présentation par le C.A.U.E des 5 sites.

Automne 2001 : les conseils municipaux se succèdent et comportent tous des discussions et délibérations concernant l'école et le futur groupe scolaire :

□ 3 sites écartés dont Champ Lombard (zone R.G à risque de glissement de terrain surcoût de réalisation révision du P.O.S-proximité de la départementale=danger)

□ recherche de financement

□ choix du programmiste (cahier des charges assistance à la maîtrise d'ouvrage)

□ création d'un comité de pilotage (prendre en compte toutes les demandes, éviter les erreurs)

Mars 2002 :

□ Réunion public le 7. Discussion autour des 2 sites. 37 personnes présentes. Les riverains des 2 sites ne souhaitent pas l'implantation dans leur voisinage. 12 personnes s'expriment franchement contre le Jardin de la cure, 16 s'expriment pour (dont les conseillers présents)

□ Conseil municipal le 18 : choix de l'implantation au jardin de la cure.

Mai 2002 : pétition sur l'initiative de riverains du Jardin opposés à l'implantation de l'école sur ce site. Signée par 72 électeurs, elle demande l'organisation d'un référendum pour un choix entre Jardin et Champ Lombard (site non retenu par le comité de pilotage, le C.A.U.E , l'inspecteur de l'éducation nationale et le conseil municipal pour les raisons évoquées plus haut). Le conseil diffère le démarrage du projet et recontacte M. COLLOMB (des litiges non résolus entravent un accord pour une étude sur Champ Lombard) ainsi que d'autres propriétaires (recherche d'autres sites, finalement écartés car trop éloignés du bourg).

Rentrée 2002 : poursuite de l'étude pour l'implantation du groupe scolaire au Jardin de la cure.

Projet d'acquisition de parcelles adjacentes afin de préserver un espace commun équivalent. Refus de vente du propriétaire. Vote d'une D.U.P concernant ces 2 parcelles le 14.10.02.

Comme le montre ce résumé des différentes étapes du projet, vos élus n'ont pas attendu les propositions de l'ASSL pour envisager plusieurs sites, dont Champ Lombard, et de ne pas le retenir pour les raisons citées. Les « nuisances » générées par cette école n'ont jamais été occultées, et sont omniprésentes dans notre réflexion, engagée dès mars 2001. Les habitants n'ont pas été placés au pied du mur. Des problèmes existent, des solutions sont à trouver.

Investir dans un groupe scolaire est le meilleur placement qu'une commune puisse faire ; l'histoire de Miribel nous l'a montrée. Décider de ne pas l'isoler, de le bâtir dans le village est un choix qui s'est imposé par la réflexion et que nous maintenons car c'est une identité village que nous voulons transmettre .

Barbara Chenavier, conseillère municipale.

